

PROJET DE DEVELOPPEMENT FEDERAL
Comité départemental de
canoë-kayak de la Somme

Olympiade 2021/2024

UN NOUVEL ELAN



DESJEPS

CREPS Hauts de France

2020 / 2021

Dépôt le 11 mai 2021



Comité départemental de canoë-kayak de la Somme

Picquigny, 30 avril 2021,

ATTESTATION

Je certifie Monsieur VERMERSCH Philippe, président du comité départemental de canoë-kayak de la Somme, avoir validé le projet de développement stratégique actuellement mené par Johann BELDAME et que ce dernier est en accord avec les valeurs et objectifs de l'association.

Philippe VERMERSCH,
Président du CDCK80

COMITÉ DÉPARTEMENTAL
CANOE - KAYAK
SOMME

Comité départemental de canoë kayak de la Somme - 210 rue de l'abreuvoir 80310 Picquigny
Tél : 06.29.38.67.73 - mail : cdck80@neuf.fr

Préface :

J'ai choisi de constituer le dossier avec un glossaire ce qui vous permettra de vous reporter à celui-ci durant toute la lecture. J'ai réalisé un ensemble de diagrammes et recensé un certain nombre d'annexes pour lesquels je vous propose un lien dans les textes. Pour mener à bien ce projet, je dois à chaque moment penser à trois dimensions :

La partie fédérale, la base nautique de Picquigny et le comité départemental.

Glossaire :

| | |
|---------|---|
| ALSH | Accueil de Loisirs Sans Hébergements |
| AMFPC | Assistant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs |
| ANS | Agence Nationale du Sport |
| BPJEPS | Brevet Professionnels Jeunesse Education Populaire et Sportif |
| CA | Conseil d'Administration |
| CAJ | Centre Animations Jeunesse |
| CCNS | Communauté de Communes Nièvre et Somme |
| CDCK80 | Comité Départemental de Canoë-Kayak de la Somme |
| CDD | Contrat à Durée Déterminée |
| CDH80 | Comité Départemental Handisport de la Somme |
| CDD | Contrat à Durée Déterminée |
| CDI | Contrat à Durée Indéterminée |
| CDOS | Comité Départemental Olympique et Sportif |
| CQP | Certificat de Qualification Professionnel |
| CRCK | Comité Régional de Canoë-Kayak |
| DESJEPS | Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport |
| DRAJES | Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport |
| ETD | Equipe Technique Départementale |
| FFCK | Fédération Française de Canoë-Kayak |
| IME | Institut Médico Educatif |
| L3 | Licence 3 |
| PDESI | Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires |
| PSF | Projet Sportif Fédéral |
| SUP | Stand Up Paddle |
| UP2A | Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants |
| USEP | Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré |

Sommaire :

| | | |
|-------|--|----|
| 1 | Présentation Professionnelle | 1 |
| 2 | Présentation de la structure..... | 1 |
| 2.1.1 | Composition..... | 1 |
| 3 | Une association à multiples facettes | 2 |
| 3.1 | La fréquentation, un constat à double tranchant..... | 2 |
| 3.2 | Des ressources humaines à consolider | 4 |
| 3.3 | Une situation financière stable..... | 5 |
| 3.3.1 | Les sources de financement du CDCK 80 | 5 |
| 3.3.2 | Les charges du CDCK80..... | 5 |
| 3.4 | La Communauté de Communes Nièvre et Somme, Un territoire à conquérir..... | 6 |
| 4 | Mes axes d'analyses au travers du SWOT..... | 7 |
| 5 | Formuler et hiérarchiser les problématiques réelles de la structure..... | 9 |
| 6 | Un nouvel élan pour l'Olympiade 2021/2024 | 11 |
| 6.1 | Présentation de l'organisation..... | 11 |
| 6.2 | Evaluation du projet 2017-2020 | 12 |
| 6.3 | Un projet au service de nos structures et des habitants du territoire..... | 13 |
| 7 | Le pilotage stratégique du projet | 16 |
| 8 | Conclusion | 20 |

1 Présentation Professionnelle

Je m'appelle Johann BELDAME, j'ai 46 ans et je suis agent de développement du Comité Départemental de Canoë-Kayak de la Somme (CDCK80). Depuis 16 ans, j'occupe à la fois la fonction de conseiller technique départemental et de responsable de la base nautique de La Catiche à Picquigny, commune située au cœur de la Communauté de communes « Nièvre et Somme » (CCNS).

Aujourd'hui, je tiens à vous présenter mon intérêt pour l'obtention du Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports (DESJEPS) et devenir directeur de structure sportive.

Le contenu de la formation est en corrélation avec mes responsabilités actuelles et m'a fait progresser pour affirmer mes fonctions et mon futur poste de directeur.

L'essentiel de mon travail s'effectue à la base de Picquigny, située au Nord-Ouest d'Amiens où nous avons l'opportunité de naviguer sur le meilleur bassin d'eau vive naturel du Nord de la France (les autres bassins sont artificiels ou avec trop peu de courant). Je me déplace régulièrement dans toutes les structures (clubs), et sur les sites de pratique (rivières ou mer) dans le département.

« Ma mission consiste à développer le canoë kayak dans le département de la Somme au travers de la base nautique de Picquigny »

2 Présentation de la structure

Créée en 1970, le CDCK80 est une association de loi 1901 à but non lucratif.

Le CDCK80 est reconnu comme un organisme déconcentré de la Fédération Française de Canoë-Kayak (FFCK). À ce titre, il est habilité à représenter la FFCK sur son territoire. Il a pour rôle, dans son département de compétence :

- de promouvoir, d'enseigner, d'organiser et de gérer la pratique du Canoë, du Kayak et des disciplines associées,
- d'assurer l'exécution d'une partie des attributions des missions fédérales ou des missions de celles qui pourraient lui être confiées par la Fédération,
- d'assurer les meilleures relations entre la FFCK, le CRCK et les membres affiliés, agréés et conventionnés de son département ainsi qu'avec les partenaires institutionnels du niveau départemental.

2.1.1 Composition

Le CDCK80 se compose de tous les membres affiliés, agréés et conventionnés du territoire.

Dans notre département, cela concerne 10 structures pour trois milieux de pratique. Comme vous pouvez le constater sur la carte des structures du CDCK80 qui se trouve en annexe 1, certains clubs sont en bord de mer, d'autres dans les terres sur eau calme et d'autres en rivière. Chaque structure est indépendante et pratique souvent des disciplines différentes.



*Carte de la Région Hauts de France identifiant le département SOMME et *la Communauté de Communes Nièvre et Somme*

Le CDCK80 est constitué de 12 membres bénévoles élus, représentant chaque club de la Somme.

Pour mener à bien ses actions, le CDCK80, par le biais de son conseil d'administration, m'a embauché comme agent de développement en 2005, (cf l'organigramme en annexe 2).

Le CDCK80 a construit avec la communauté de communes une base nautique comme moyen de développement d'activités tout public et activités fédérales.

Schéma qui représente le Projet en 2005

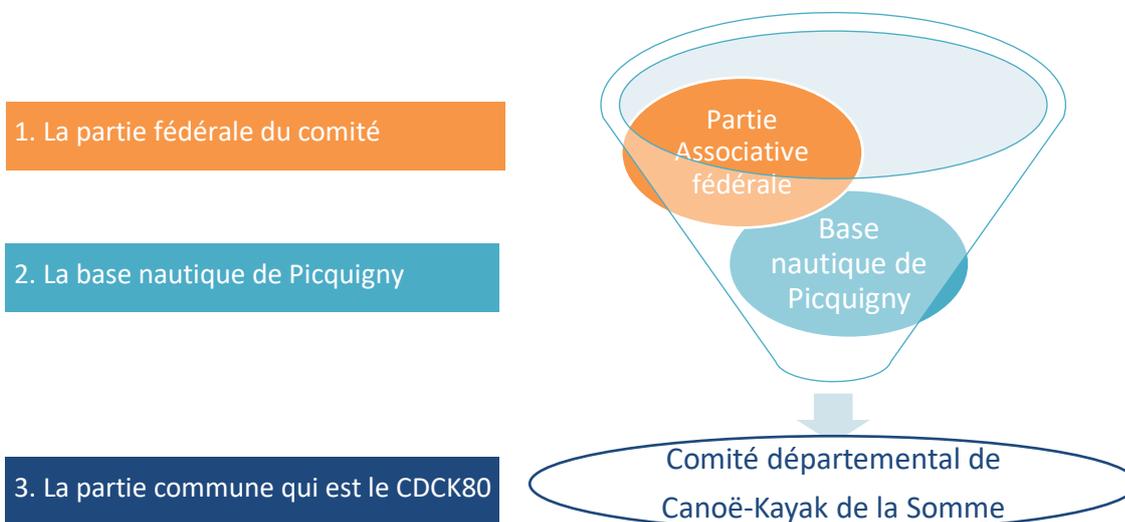


3 Une association à multiples facettes

2021 est une année électorale, le projet de développement doit être présenté et validé en assemblée générale.

Etant donné le contexte sanitaire actuel et au vu des reports de dates, l'assemblée générale se déroulera le samedi 05 juin 2021 à 10h dans les locaux de la base nautique de Picquigny.

Pour mener à bien ce projet, je dois à chaque moment penser à trois dimensions :



3.1 La fréquentation, un constat à double tranchant



Le CDCK80 comptait 475 licences en 2017, 661 en 2019, et 652 en 2020.

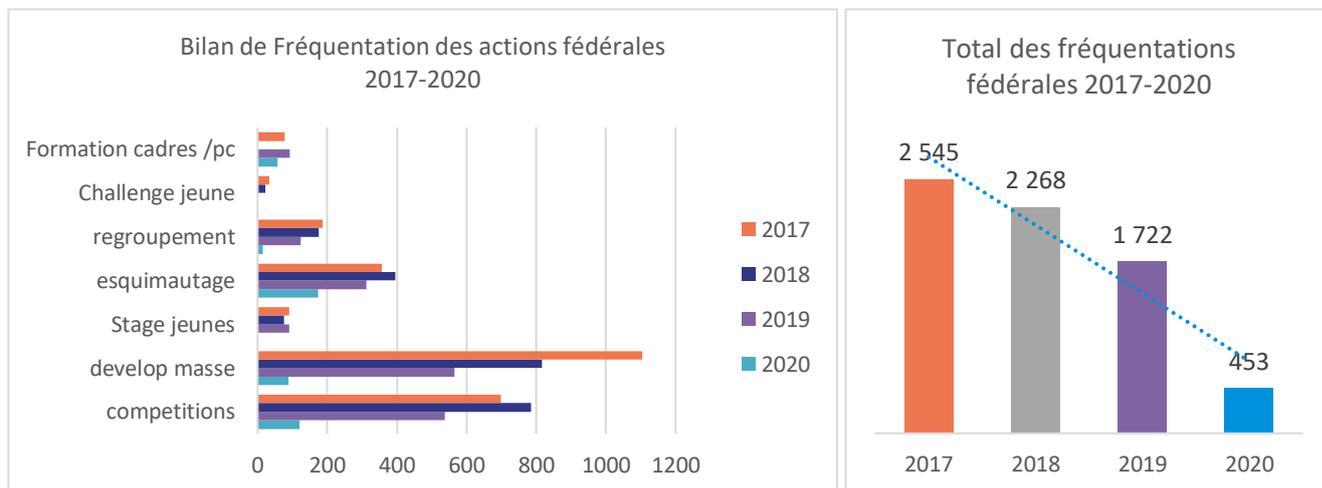
Je remarque une augmentation des licences depuis 2017 avec une stabilité en 2020 qui peut être considérée comme acceptable en raison de la crise sanitaire de la Covid 19.

Cela étant, en analysant de plus près la fréquentation fédérale générale, celle-ci est en baisse depuis plusieurs années.

Nous pouvons constater que pour la partie fédérale nous rencontrons :

- une perte de vitesse quant à la fréquentation des actions fédérales telles que les stages jeunes, les formations AMFPC, les regroupements jeunes,
- un manque d'investissement, d'implication de la part des clubs pour aider le CDCK80 à organiser des manifestations de masse « grand public » qui pourtant pourraient leur permettre de faire de la promotion de leur structures (moyenne de 3 clubs sur 10 qui participent à l'animation),
- une baisse de licences liée à la Covid 19 pour 2020.

Bilan de fréquentation de la partie fédérale (licences) du CDCK80 :

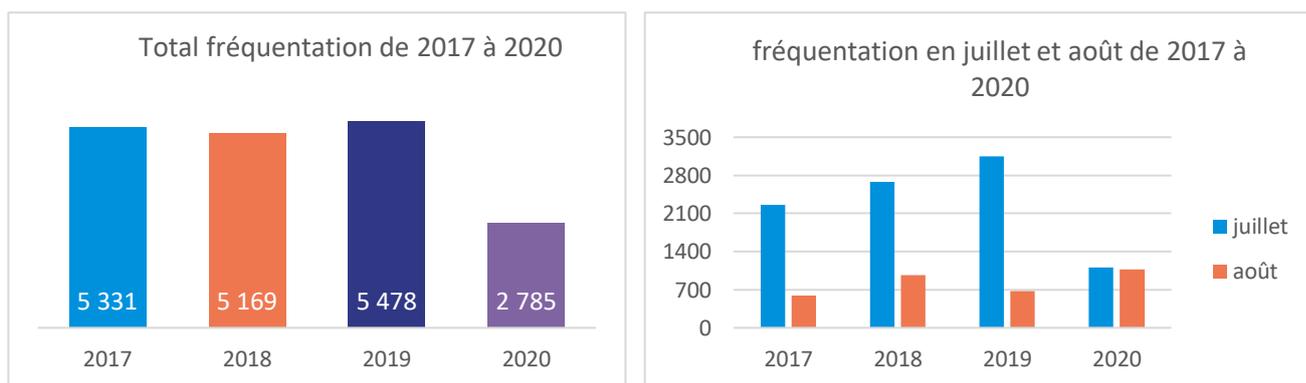


Au niveau de la base nautique de Picquigny, depuis son ouverture, le bilan de fréquentation n'a cessé d'augmenter pour se stabiliser en 2019. Nous constatons que nous sommes à un niveau maximum d'encadrement.

En 2017 le CDCK80 comptabilisait 5 331 embarquements contre 5 169 en 2018. En 2019 nous sommes passé à 5 478 embarquements.

2020 est une année particulière avec la crise sanitaire : nous comptons 2 785 embarquements, soit 50,8 % de moins.

Bilan de fréquentation de la base nautique de Picquigny :



Pour la partie base nautique, nous constatons que les mois de juillet sont toujours les plus convoités (3 153 embarquements en juillet 2019). En 2020, nous avons pourtant battu un record de fréquentation en août avec 1 075 embarquements lors de la crise sanitaire. Cela s'explique par une retombée des nouvelles consommations plus « locales » et la mise en place de notre service de paiement en ligne, notamment en randonnée libre.



Finalement, les chiffres de fréquentation sont plutôt positifs, le CDCK80 est une structure dynamique qui n'a cessé d'évoluer. Aujourd'hui une restructuration permettrait à la fois de :

- stabiliser le nombre d'encadrements de la base nautique,
- augmenter la fréquentation des actions fédérale,
- augmenter le nombre de locations de canoës.

3.2 Des ressources humaines à consolider

Partie fédérale

A ce jour, je suis missionné par le CA comme responsable des actions fédérales. Par ce fait, les élus me confient l'encadrement des stages, formations et animations fédérales. Seulement, certaines dates sont identiques au fonctionnement de la base nautique.

Comment à la fois gérer un stage et la base nautique au même moment en étant seul salarié ?

La solution consiste à trouver une ressource au sein même de nos structures ! En effet, sur 10 clubs, 6 emploient des cadres techniques diplômés. Cela constitue une équipe de 9 personnes y compris moi-même. Ces clubs ont comme le CDCK80, un souci d'équilibre budgétaire. Chaque club encadre ses adhérents lors de stages « club » internes.

L'idée est de les employer sous forme de mise à disposition pour qu'ils encadrent des stages à envergure départementale. Leurs adhérents pourront profiter de ces stages bénéficiant de subventions spécifique.

Base Nautique

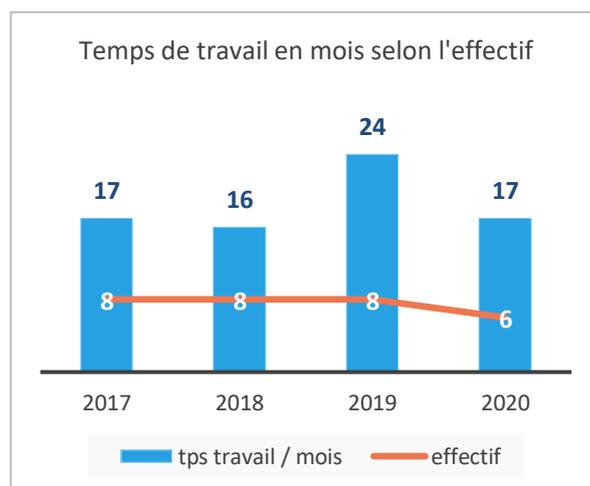
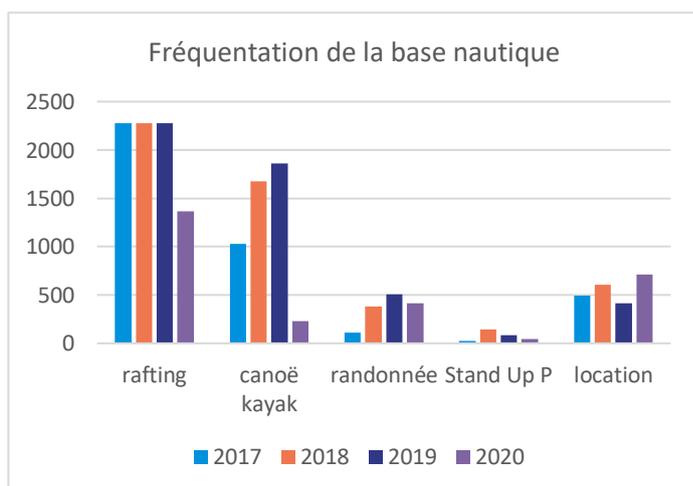
Le rafting, l'initiation en canoë et la randonnée en canoë pour les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), pour les scolaires ou associations sont soumis à réglementation et doivent avoir un encadrement par des cadres diplômés.

Pour cette raison, depuis 2017 nous employons 8 personnes en vacation ou en mise à disposition de personnel d'autres clubs. En 2017 et 2018, le cumul mensuel des employés était de 17 mois, soit 1,5 équivalent temps plein. En 2019 nous avons 2 équivalents temps plein avec 24 mois de temps de travail. Pour 2020 nous sommes descendus à 17 mois avec seulement 6 employés.

En 2017 le CDCK80, à la base nautique, comptabilisait 5 331 embarquements dont 2 277 en rafting, 2 895 en canoë-kayak, 44 en mer et 67 en SUP.

En 2019, 5 478 embarquements dont 2 279 en raft, 3 034 en canoë-kayak, 87 en SUP et 78 en rallye pédestre pour les non-nageurs.

2020 est une année spécifique avec la crise sanitaire ; nous comptons 2 785 embarquements dont 1 364 en rafting ; 739 en canoë kayak et 45 en SUP.



Ces deux graphiques nous indiquent qu'avec un même effectif mais plus de temps de travail, nous accueillons plus de personnes en encadrement.

Cependant le fait d'encadrer des groupes (rafting, etc), ne nous rend pas disponible pour la location de canoës. En 2020, une personne non diplômée était dédiée à l'accueil du public et la mise en ligne de réservation de nos services. Sa présence nous a permis d'être ouvert aussi sans réservation. Nous constatons ainsi que la fréquentation a augmenté en août.

Il est difficile de trouver des cadres diplômés disponibles en saison car les personnes formées dans le département travaillent pour leur structure et/ou vont faire une saison dans une base nautique au soleil ! Pourtant, la demande est bien présente tous les ans dans les structures de notre département. La base nautique de Picquigny fonctionne avec 4 personnes diplômées en juillet et 2 en août.

En conclusion, la base nautique rencontre un manque :

- de moyens humains qualifiés, pour l'encadrement des activités de la base nautique (refus de clients),
- de personnel non qualifié pour l'accueil du public non encadré en randonnée, et pouvoir ouvrir sans réservation.

Comité départemental de
Canoë-Kayak de la Somme

Le CDCK80 a des actions qui se chevauchent et s'épuise dans les priorités de ses missions.

Le fait de réorganiser les ressources humaines internes peut :

faire en sorte d'être sur tous les fronts tout en menant à bien les missions en toute sérénité.

3.3 Une situation financière stable

Etant donné la crise sanitaire sans précédent, l'assemblée générale 2020 n'a pas eu lieu, le bilan 2020 et prévisionnel 2021 n'ont pas encore été validés.

3.3.1 Les sources de financement du CDCK 80

En 2019, le comité a un total de produits de 99 234 € qui se décompose en deux ressources principales : les subventions et les ressources propres, (cf annexe 3 le Bilan synthétique du CDCK80).

1/ Les subventions :

Partie
fédérale

Les subventions s'élèvent à 19 856 €, soit 20 % du budget, et proviennent de partenaires institutionnels, pour des appels à projets essentiellement pour soutenir les projets de la partie fédérale :

- le Projet Sportif Fédéral, porté par la FFCK avec des moyens attribués par l'ANS à hauteur de 8 450 €,
- le Contrat d'objectifs réalisé avec le Conseil Départemental de la Somme à hauteur de 7 500 €,
- l'aide aux bases nautiques avec le Conseil Départemental de la Somme à hauteur de 3 900 €.

2/ Les ressources propres :

Base
Nautique

Les ressources propres de 79 378 €, soit 80 % du budget, proviennent de l'activité de la base nautique.

76 722 € de produits d'activités (96,65 % de ressources propres), 379 € de cotisations (0,47 %) et 2 000 € de produits exceptionnels (2,88 % dégrèvement d'impôts et intérêts).

Comité départemental de
Canoë-Kayak de la Somme

Le CDCK 80 dispose de matériel de navigation destiné au grand public et aux adhérents.

Il possède un véhicule pour son agent de développement ainsi qu'un véhicule 9 places pour les besoins de randonnée ou pour les clubs du département. Il emploie une personne à temps plein et des vacataires selon les besoins.

3.3.2 Les charges du CDCK80

Le total des charges en 2019 s'élève à 105 789 €.

La rémunération du personnel représente 44 % du total avec 47 001 € de dépenses. Le pourcentage de la masse salariale légitime ma demande de recrutement et de renforcement d'équipe.

Les services extérieurs (location de bassins pour entraînements, réparation, entretiens des véhicules, assurances) représentent 33,85 % du budget soit 35 807 € et l'achat de matériel s'élève à 18,12 % soit 19 165 €. La différence des charges et des produits s'élève à moins 6 555 €. A savoir que pour 2019, certaines subventions n'ont pas encore été versées. Il faut anticiper les aléas de versement des subventions que nous ne maîtrisons pas.

En tant que directeur, la gestion financière de la structure est une mission primordiale. Une bonne gestion garantit un bon fonctionnement ainsi que le développement, la viabilité et la durabilité de la structure. Les projets d'embauche et de diversification des activités feront logiquement évoluer le fonctionnement actuel pour garder une grande part d'autonomie en financement. Cela dit, nous solliciterons tout de même nos partenaires qui nous soutiennent dans le développement de nos activités.

3.4 La Communauté de Communes Nièvre et Somme, Un territoire à conquérir

Le territoire est bien implanté géographiquement, entre la Baie de Somme et Amiens, avec notamment le fleuve Somme sur 17 km et ses 3 « bras de Somme », dont le parcours d'eaux vives à Picquigny.

Partie
fédérale

La chance de pouvoir naviguer sur le meilleur parcours d'eaux vives naturelle du Nord de la France nous a amené à développer les activités sur site pour former les pagayeurs. Des compétitions de niveau National 3 se déroulent à Picquigny et pour lesquelles la moitié Nord de la France se déplace.

Nous rencontrons souvent des champions de France ou internationaux dans deux disciplines phares du canoë-kayak : le kayak Slalom et le Kayak descente. Ce potentiel favorise une forte empreinte du Conseil Départemental de la Somme avec ses projets touristiques « grand projet vallée de Somme », « vélo route voie verte » et le développement du parc de Samara.

Base
Nautique

Les structures touristiques et de sport de nature sont identifiées dans le Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI). Une grille d'évaluation permet d'avoir des subventions plus ou moins conséquentes selon la note obtenue.

La note de la base nautique de Picquigny est à 70 %, ce qui nous permet de bénéficier d'aide à l'acquisition de matériel à hauteur de 40 % maximum des montants des achats.

Pour augmenter cette note nous avons besoin d'être ouvert sans réservation.

En 2021, j'ai réalisé conjointement un diagnostic de territoire et une enquête (terrain et en ligne) à destination des habitants du territoire de la CCNS. L'enquête n'est pas utilisable étant donné le peu de retour que nous avons, notamment dû à la crise sanitaire, (cf annexe 4 : résultats de l'enquête).

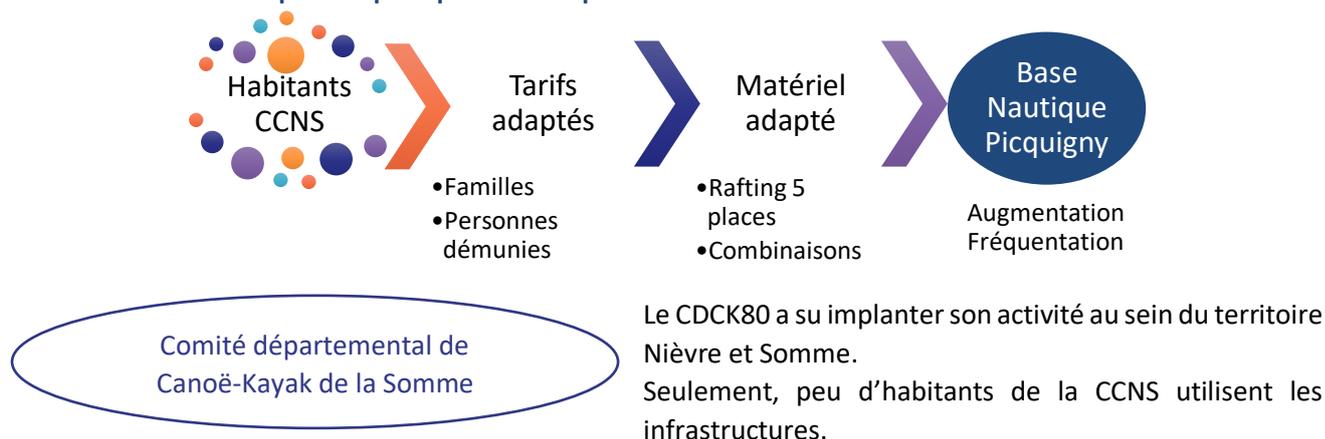
L'étude du diagnostic m'a permis de mettre en évidence que le potentiel se trouve dans :



Le fait d'avoir 28 000 habitants sur le territoire de la CCNS offre des perspectives quant à la fréquentation potentielle de la base nautique.

- La tranche 15/ 60 ans est bien représentée et constitue le public cible de la base nautique, soit 16 526 personnes
- Sur 8 479 familles présentes sur le territoire, 3 897 couples avec enfants et 4 582 couples sans enfant sont susceptibles d'accéder à nos services. Un projet « local » serait donc adapté à la situation.
- 21 065 personnes sont en résidence principale, sédentaires, dont 74,8 % propriétaires et 10 161 ménages ont au moins une voiture. Ces chiffres montrent que ces personnes sont mobiles pour accéder à notre structure. D'autant plus que la base nautique n'est pas accessible en transport en commun.
- 61,7 % de la population a un emploi. Ces chiffres laissent à penser que 38,3 % de la population peut être en difficulté financière et n'a peut-être pas la possibilité d'avoir accès aux loisirs.
- Nous pouvons constater que 58 % des adhérent du club sont des habitants de la CCNS les 42 % restant sont donc des personnes extérieures au territoire. J'en conclus que les équipements de la base sont sous-utilisés par la population locale.

L'ambition de la base nautique de Picquigny est de proposer une offre de pratique plus adaptée aux habitants du territoire de la CCNS.



Aujourd'hui, le CDCK80 souhaite faire de la base nautique un site incontournable de tourisme nautique social pour les activités de loisirs sportifs des habitants de la CCNS.

4 Mes axes d'analyses au travers du SWOT

J'établis mon analyse au regard de trois axes :

- l'axe premier reprend mes observations de terrain avec les activités et contextes des usages,
- le deuxième axe s'appuie sur deux enquêtes que j'ai mené. Une auprès des clubs de la Somme et, une sur le territoire de la base nautique, que je développerai ci-dessous, (cf annexe 5 : les deux enquêtes),
- le troisième axe est relatif aux relations du CDCK 80 avec ses partenaires institutionnels et financiers.

Voici ce qui ressort de cette analyse, avec les freins, les leviers et la synthèse des résultats de l'enquête.

FORCES

- Le rafting sur la Somme à Picquigny est l'atout majeur et fait du territoire une exception
 - Bonne accessibilité grâce à de nombreuses voies de transport (doux, routier, fluvial, ferré)
 - Dynamisme des acteurs du Tourisme actifs et réactifs ; avec possibilité de partenariat
 - Plusieurs cadres techniques diplômés et ou compétents dans nos clubs
 - Autofinancement possible grâce à la base nautique de Picquigny
 - Position du CDCK80 comme tête de réseau des structures FFCK du département.
 - Opportunités liées aux politiques du comité départemental et financement de certaines actions par des subventions : fort soutien de nos partenaires

FAIBLESSES

- Vieillesse de la population de la CCNS
- Peu d'infrastructures destinées à l'accueil de public et d'hébergement de groupes
- Prise de terrain trop importante du CAJ de la CCNS (Picquigny)
- Pas de signalétique "touristique" - Manque de signalétique pour diriger le public vers la base nautique
- Plusieurs sites et activités nautiques attractifs (concurrence) dans un rayon de 9 km
- Pas de transport en commun intercommunal
- Parc de SAMARA qui attire de nombreux visiteurs mais qui n'a aucune retombée sur le territoire
- Conditions climatiques qui ne favorisent pas la pratique de sport nautique en toute saison
- Pas assez de personnel à la base nautique de Picquigny
- Pas ou peu de cadres diplômés pour la saison estivale
- Le canoë-kayak et la base nautique de Picquigny ne sont pas assez connus des habitants du territoire

- Environnement naturel préservé favorable aux actions de sensibilisation et activités pédagogiques

- La pluridisciplinarité du canoë kayak fait qu'il y a un impact sur l'engagement de chaque club, ce qui disperse les adhérents
- La spécialisation des clubs sur un support de pratique ou une discipline fait qu'ils n'ont pas le matériel adapté pour les autres disciplines
- Manque d'implication des bénévoles pour les projets portés par le CDCK80 comme le développement de masse
- Organisation des stages et formations délicates à l'échelle du département du au faible nombre d'adhérents
- Absence de règlement intérieur ou convention précisant les droits et devoirs des clubs vis-à-vis du CDCK80
- L'employé a trop de missions sur un même temps fédérales et base nautique. - Manque de clarté dans ses missions et travail en flux tendu



OPPORTUNITÉS

- Suite à la crise sanitaire, une forte demande des activités locales
- Création d'un CAJ de la CCNS (Flixecourt) pour 80 jeunes qui fréquenteront la base nautique
- Développement des zones d'activités commerciales
- Projet d'une antenne de l'office de tourisme dans la maison éclusière de Picquigny avec aménagements d'hébergements; permet une meilleure visibilité et propose un nouveau service
- Nouvelles collaborations avec les acteurs locaux en développement
- Profiter des **cadres techniques des clubs** pour créer une équipe technique départementale
- Profiter de **l'expérience** de l'agent de développement pour piloter les équipes
- Surfer sur les **Jeux Olympiques 2024** pour parler à un jeune public et inviter la génération 2024 à faire du sport jusqu'aux jeux
- Profiter de la nouvelle piscine pour inciter les nageurs à venir pratiquer le canoë ou réaliser des séances de kayak pour le public scolaire ou de loisir en piscine l'hiver
- Nouveaux appels à projets pour aider à financer les actions et/ou matériels

MENACES



- Moins de places libres pour les autres centres de loisirs car occupées par le CAJ de Picquigny
- Un manque de personnel qui engendre une incapacité à répondre à la demande notamment le week-end ou en soirée
- L'impossibilité d'accueillir des clients supplémentaires à la base nautique
- Conflits d'intérêts au niveau de l'utilisation du chemin de Halage entre les activités pêches, fluviales, nautiques et cyclistes
- Enjeux politiques et risque de concurrence entre territoires
- La désertion des stages et formations
- Sur 10 structures, nous comptons 6 disciplines différentes (les clubs se referment sur eux-mêmes.)
- Le nombre d'adhérents qui participent aux actions du CDCK80 baisse d'années en années
- Certains clubs ont des moyens humains, financiers et matériels suffisants et sont pour l'instant autonomes
- L'éloignement géographique des clubs
- Constat parfois d'une relation conflictuelle entre clubs avec comme hypothèse d'explication: la rivalité de clochers, le jeu des acteurs, concurrence, ou encore de la jalousie
- Calendrier et contenus trop chargés et superposés engendrent l'éparpillement dans les actions, de la fatigue, de la perte d'énergie

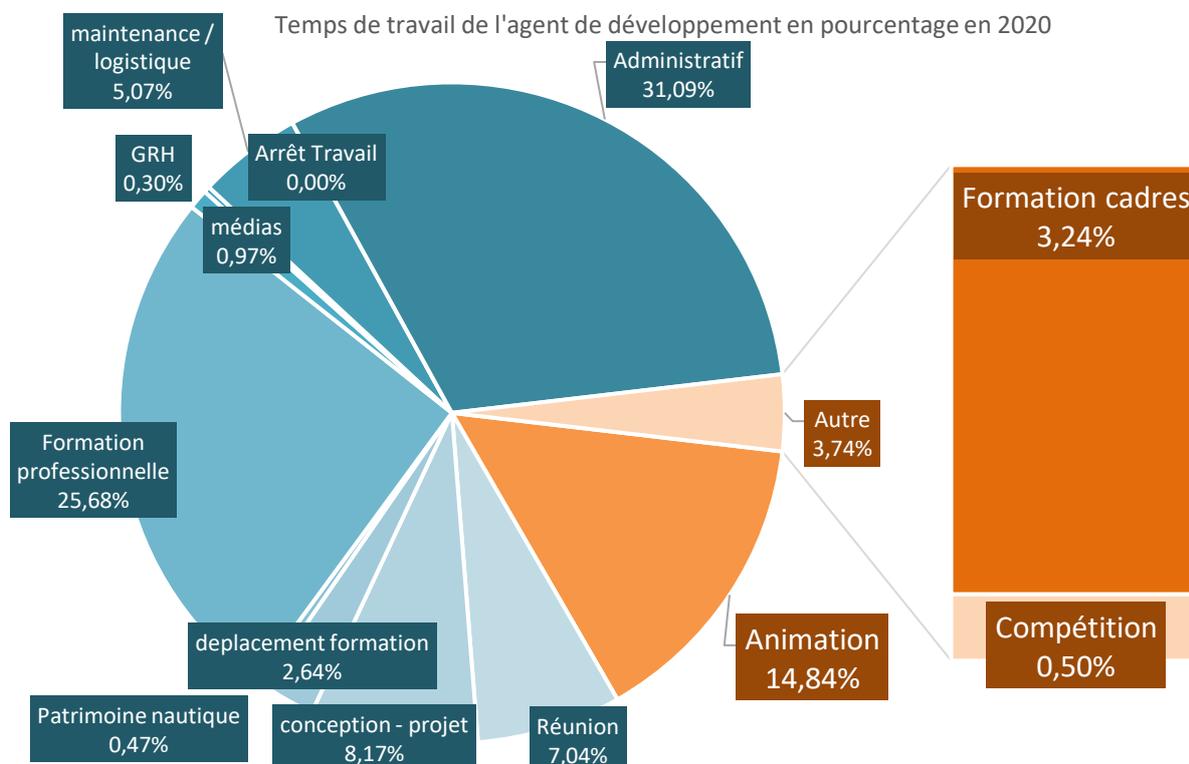
5 Formuler et hiérarchiser les problématiques réelles de la structure

Notons que le CDCK80 est l'une des rares structures à vocation départementale à développer le canoë-kayak via une base nautique en plus de ses missions fédérales.

Cela implique des tensions et dilemmes :

- la structure doit dépenser des moyens humains et de l'énergie pour développer la base nautique ce qui permet de pérenniser le/les emploi(s),
- la structure doit dépenser des moyens humains et de l'énergie pour le développement fédéral,
- la structure doit assurer toutes ses missions avec peu de ressources humaines,
- une gouvernance menée par des bénévoles qui sont eux-mêmes responsables d'autres structures,
- le CDCK80 a vocation à fédérer les structures mais celles-ci ont tendance à se refermer sur elles-mêmes,
- le fonctionnement du sport des clubs, comités départementaux et régionaux a été impacté par la loi « NOTRE » et la fusion des régions. Cela implique un changement d'organisation, notamment dans la formation et les actions jeunes qui étaient régionales et qui sont désormais départementales.

Pour réaliser au mieux mes deux missions principales et développer la structure, l'équipe suppose d'être étoffée ; ce qui permettra une meilleure qualité de vie au travail.



| | Fédéral | Base nautique |
|---------------------------|---------------|---------------|
| Administratif | 13,79% | 17,29% |
| Compétition 🙄 | 0,50% | 0,00% |
| Réunion | 4,55% | 2,48% |
| Animation 🙄 😊 | 0,90% | 13,94% |
| maintenance / logistique | 1,82% | 3,25% |
| Formation cadres 🙄 | 3,24% | 0,00% |
| Patrimoine nautique | 0,30% | 0,17% |
| médiats | 0,00% | 0,97% |
| Service civique | 0,18% | 0,12% |
| AT | 0,00% | 0,00% |
| Formation professionnelle | 17,04% | 8,64% |
| stage (500) | 5,47% | 2,70% |
| deplacement formation | 1,57% | 1,07% |
| TOTAL | 49,37% | 50,63% |

Le graphique et ce tableau nous indiquent qu'il y a peu de temps consacré aux formations de cadres, aux compétitions et à l'animation fédérale ; missions principales d'un comité !

En revanche, le temps consacré à l'animation sur la base nautique est plus que conséquent puisqu'il contribue à l'autofinancement du poste.

Ci-dessous, je constate 149 heures supplémentaires en 2020, une nette augmentation comparé aux autres années.

| Années | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---|------|-------|--------|-------|---------------|
| semaine de + de 44 h | 4 | 8 | 15 | 9 | 11 |
| nbr dimanches travaillé | 4 | 3 | 5 | 2 | 0 |
| nbr jour férié travaillé | 1 | 1 | 2 | 0 | 0 |
| nbr soirées travaillé | 25 | 35 | 33 | 23 | 20 |
| nbr nuitées | 4 | 5 | 5 | 4 | 39 |
| nbr de jour de travail consécutif + 6 jours | ? | 15 | 5 | 16 | 13 |
| Reste récupérations au 31/12/ 2020 | 7:30 | 86:00 | 116:00 | 58:30 | 149:00 |
| Reste congés au 31/12/ 2020 | 15 | 13 | 15 | 15 | 10 |

Partie fédérale

Le comité régional de canoë-kayak Hauts de France créé par la réforme territoriale de 2014 est le résultat de la fusion du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie.

Avant 2016, les missions régionales « formations, animations jeunes, stages » étaient gérées par l'équipe technique régionale. Depuis 2016, elles se déplacent vers les comités départementaux.

La taille de ce nouveau territoire ne facilite plus les échanges entre clubs régionaux.

L'organisation passée a été rompue et les changements provoqués n'ont pas favorisé les échanges et les partenariats entre les clubs.

Il y avait 1 437 licences pour la totalité de l'ancienne Picardie (652 en Somme, 629 dans l'Aisne et 156 dans l'Oise) contre 3 218 dans le Nord-Pas de Calais (1 871 dans le Pas de Calais et 1 347 dans le Nord). L'organisation en région permettait la mise en place, en Picardie, de formations et de stages alors que la déclinaison des actions relayées au niveau départemental a réduit la possibilité du nombre de participants.

L'employé du CDCK80 était missionné par le comité régional de canoë-kayak (CRCK) Picardie, aujourd'hui il devient force de proposition pour ces missions dans son département.

Le vivier dans la Picardie était intéressant pour proposer des stages ou formations, que ce soit pour les jeunes ou par discipline. A ce jour dans le département de la Somme, il devient trop faible. De plus, sur 10 structures, nous comptons 6 disciplines différentes.

Ces problématiques fédérales relevées m'ont porté à réaliser une enquête auprès des structures.

Ce diagnostic mené auprès des clubs m'apporte des précisions sur leur fonctionnement, leurs attentes, leurs freins et leurs besoins.

L'enquête valide mon analyse de terrain. C'est un outil qui m'apporte des précisions sur différents aspects, notamment le fait que les actions proposées sont jugées pertinentes même si la participation est faible.

Nous pouvons également noter que les projets du comité sont bien soutenus par les financeurs.

Bilan de l'analyse :

Ma fonction de pilotage et la réalité de terrain m'offrent un axe de travail pour développer une Equipe Technique Départementale.

Base
Nautique

La base nautique, implantée depuis 2005 n'a cessé d'évoluer et doit aujourd'hui refuser des clients faute de pouvoir répondre à toutes les demandes en encadrement. Les locations de canoës ne demandent pas de diplôme spécifique. Il s'agit d'une activité assez simple à mettre en place. Cela permettrait de proposer une nouvelle offre de proximité pour les habitants et changer notre fonctionnement sans impacter le budget global de la structure.

Relations du CDCK 80 avec les instances institutionnelles et financières :

Le partenaire financier principal est le Conseil Départemental avec qui nous travaillons sur différents domaines pour une enveloppe allant de 10 000 € à 15 000 € annuel selon les projets :

- un contrat d'objectifs nous permet de réaliser des actions envers nos adhérents,
- plusieurs appels à projets sur lesquels nous répondons tous les ans envers les publics extérieurs (handisport, sport et solidarité, sport de nature...),
- une aide aux bases nautiques calculée sur le nombre d'emplois temps plein, type de diplôme et jours d'ouverture.

Ensuite, nous travaillons avec la FFCK sur le projet sportif fédéral (PSF) qui concerne des projets plutôt dirigés vers nos adhérents pour une aide annuelle entre 4 000 € et 10 000 €.

Comité départemental de
Canoë-Kayak de la Somme

La problématique :
comment optimiser le fonctionnement
du CDCK80 ?

6 Un nouvel élan pour l'Olympiade 2021/2024

6.1 Présentation de l'organisation

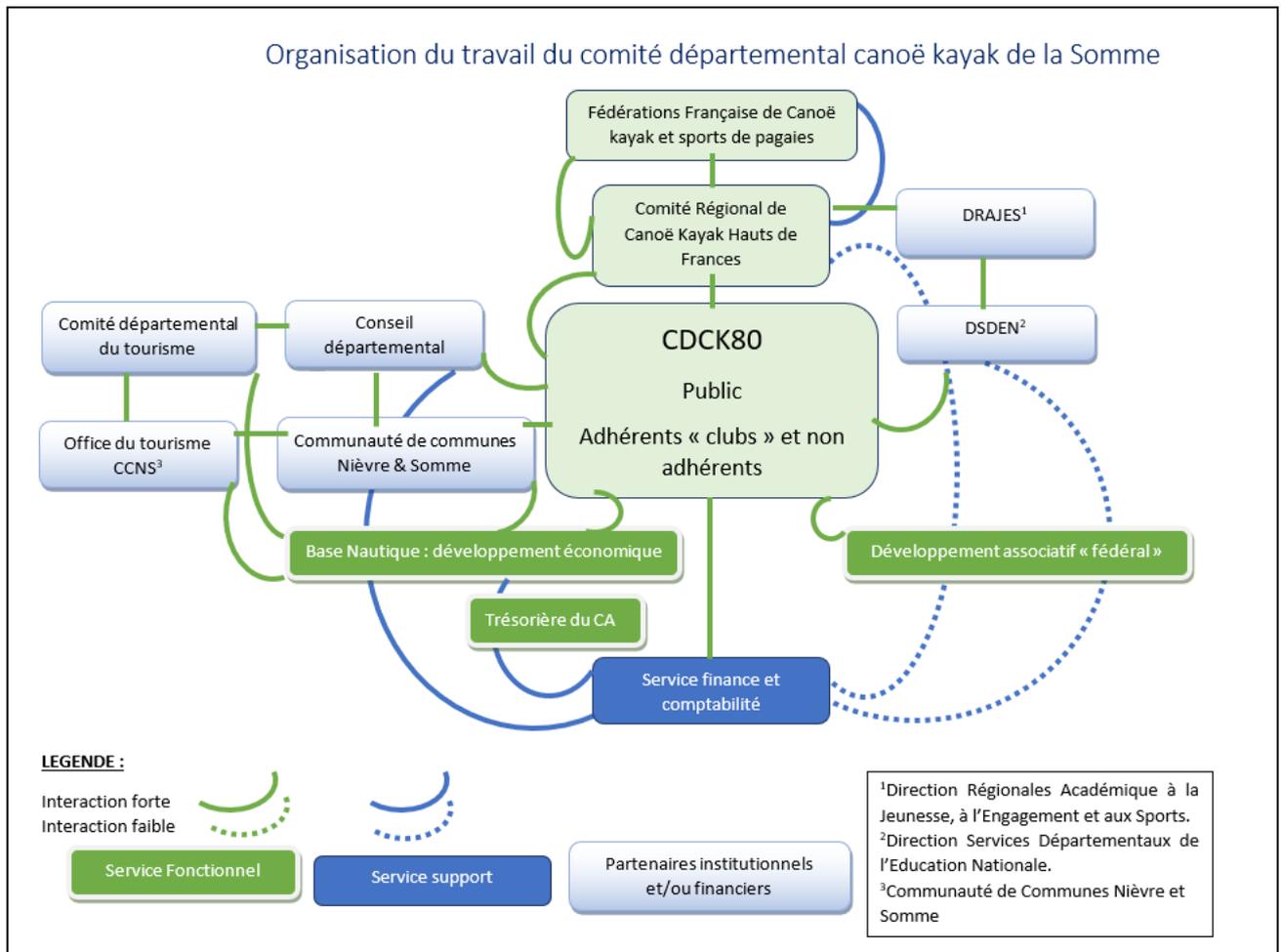
Le Comité Départemental doit concevoir un projet de développement départemental décliné du projet national et régional.

Il est élaboré en collaboration avec les structures de son territoire.

Il est validé en Assemblée Générale pour une Olympiade.

La mise en œuvre est assurée par le comité directeur du CDCK80, en collaboration avec le Comité Régional, et les structures de son territoire.

Pour bien comprendre le fonctionnement du CDCK80 je vous propose un schéma qui reprend l'organisation du travail avec nos différents partenaires :



6.2 Evaluation du projet 2017-2020

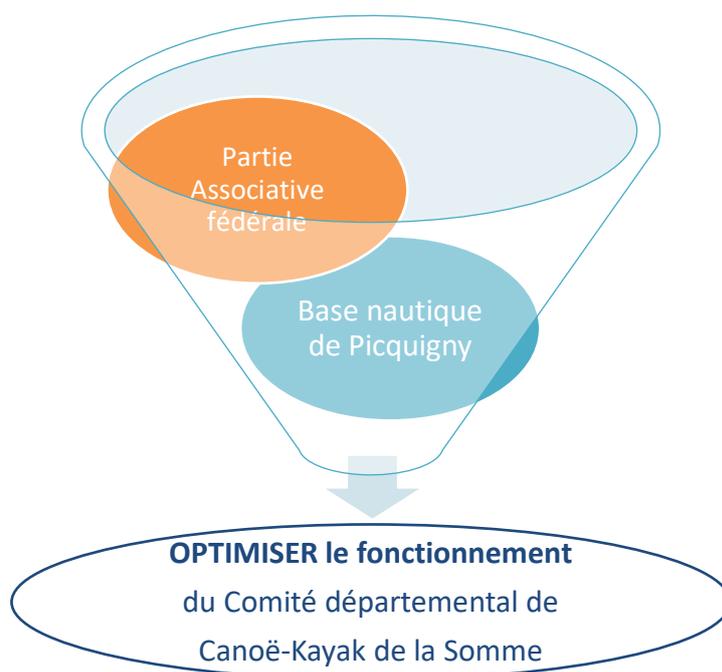
Je m'appuie sur le bilan de l'Olympiade 2017/2020 pour définir mon projet de développement de 2021/2024.

Bilan du projet 2017 / 2020 :

| | Projet 2017 | Réalisations fin 2020 |
|---|--|--|
| Partie fédérale | Stabiliser le nombre de structures | 9 en 2017 ; 10 en 2019 et 2020 |
| | Augmenter le nombre de licences | 475 en 2017 contre 652 en 2020 |
| | Promouvoir la pratique | 7 regroupements et un challenge jeunes par an 1 stage jeunes par an 1 finale régionale jeunes à Picquigny en 2019 (annulée en 2020) |
| | Faciliter l'accessibilité au sport de haut niveau. | 20 séances d'esquimautage en piscine par an 8 séances kayak polo en piscine par an |
| | Organiser des événements sportifs (championnats nationaux, régionaux, etc) | Soutien logistique et humain aux compétitions sur le territoire (descente, slalom, polo, océan racing) |
| | Faciliter l'organisation de stages « pagaies couleurs » (formation du pagayer) » | 2 formations eaux vives et examens pagaies bleues par an 1 formation et examen pagaie bleue eau calme 1 formation et examen pagaie jaune, verte eaux vives |
| Faciliter la formation des licenciés (diplôme d'aspirant moniteur, moniteur, etc) | 2 formations AMFPC en 4 ans, 2 formations CQP court à Picquigny 3 évaluations et certifications de diplômes fédéraux | |

| | Projet 2017 | Réalisations fin 2020 |
|---|---|--|
| Base nautique | <p>Pratique base nautique en nombre d'embarquement</p> <p>Avec l'espoir d'un renforcement de sa situation financière, le CDCK80 envisage la pérennisation d'un deuxième poste à temps plein, avec aide à l'emploi dans un premier temps</p> | <p>En 2017 : 5 331 embarquements En 2019 : 5 478 embarquements En 2020 : 2 785 embarquements</p> <p>Emploi d'une personne sur un contrat CDD de 8 mois en 2019 et plusieurs saisonniers. Idem en 2020. La masse salariale de la base nautique est égale à deux équivalents temps plein</p> |
| Comité départemental de Canoë-Kayak de la Somme | <p>L'achat de bateaux et la construction de locaux apparaissent comme des facteurs déterminants pour diversifier les publics touchés</p> <p>Augmenter le volume de prestations délivrées et réduire la forte saisonnalité de l'activité en vue de pérenniser durablement l'activité ainsi que le (s) poste(s) de permanent (s)</p> <p>Faciliter l'accessibilité aux personnes pratiquant le Handi- kayak car en plein développement dans nos structures</p> <p>Faciliter l'accueil et la pratique du sport en famille</p> <p>Réalisation de fiches techniques de randonnées nautiques dans le département</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 kayaks descente d'initiation ▪ 4 canoës monoplaces d'initiation ▪ 4 kayaks monoplaces de rivière ▪ 1 kayak biplace de rivière ▪ 1 gilet moniteur par structure et par an (soit 40 gilets) ▪ 1 rafting 10 places équipé ▪ 8 canoës auto-videurs ▪ 8 kayaks auto-videurs ▪ Développement d'un projet pédagogique avec un IME pour une présence tous les mardis matin de mars à novembre pendant 3 ans ▪ Partenariat avec le CDH80 pour 4 séances d'initiations et 2 journées « tourisme handicap » par an <p>Soutien logistique et humain à 5 manifestations par an</p> <p>Création de la « bikini » en 2019</p> <p>Développement du stand up paddle (SUP)</p> <p>Continuité du suivi des fiches parcours pour identifier les besoins de rénovations de pontons sur la Somme avec le service fluvial du département</p> |

Comme évoqué précédemment (page 5, « 3/ une association à multiples facettes »), le projet de développement de 2017/2020 est globalement positif. Toutefois, en l'analysant davantage, nous pouvons constater qu'il reste des marges de progression qu'il convient d'ajuster pour le projet de 2021/2024 afin d'optimiser le fonctionnement du comité.



6.3 Un projet au service de nos structures et des habitants du territoire

Finalité : Accès au sport pour tous. But : optimiser le fonctionnement du comité

| Gén. | Interm. | opé. | Les actions | Echéancier | Critères d'évaluation | Seuil | Outils d'évaluation | Acteurs | | |
|----------------------------------|---------------------|---|---|-------------------------|---|---|---|--|--|--|
| Développer les actions fédérales | Piloter les équipes | Créer une équipe technique départementale | Référencer les compétences des cadres techniques des clubs et l'adéquation avec les besoins du projet | Dec 20 | Identifications des compétences AMFPC | Chaque cadre technique a eu l'occasion de pouvoir proposer ses services | Fiches heures cadres Calendrier des actions | Directeur Membres | | |
| | | | Identifier un budget spécifique | Fév. 21 | Validation du budget par les partenaires | Rétribution identique pour tous les cadres | Nombre d'actions par cadre | CA | | |
| | | | Etablir un projet d'action 2021 | Fév. 21 | Effectivité des actions | Au moins 1 formation AMFPC par an | Nombre de licenciés par action | Salariés des clubs de la Somme | | |
| | | | Fournir un équipement identitaire au cadre technique (vêtement) | Juin 21 | Compte rendu de réunion validé en CA | Au moins un stage jeune par an | Bilan de fréquentation | Présidents des clubs | | |
| | | | Travailler les contenus et processus de formation AMFPC | Mar 21 -sep 21 | Vérifier que tous les cadres ont reçu leur équipement (tee-shirt) | Au moins 4 regroupements et une finale jeunes par an | Article de presse des actions | Partenaires Financeurs | | |
| | | | Journée d'intégration et de travail | Sep 21 | | | | | | |
| | | | | Fidéliser les bénévoles | Référencer les compétences des bénévoles du CA et l'adéquation avec les besoins du projet du comité | Juin. 21 | Identifications des compétences des bénévoles | Chaque bénévole à eu l'occasion de pouvoir proposer ses services | Fiche mission bénévole Calendrier des actions | Directeur CA |
| | | | | | Etablir un programme d'action 2021-2024 | Juin. 21 | Effectivité des actions (compétitions par disciplines, manifestations...) | Au moins une compétition par discipline | Article de presse des actions | Membres |
| | | | | | Travailler la communication et la mobilisation des bénévoles | | Vérifier que tous les bénévoles ont été récompensé (tee-shirt) | Chaque bénévole se verra proposer une formation | Nombre de compétitions réalisées Nombre de formations proposées | ETD |
| | | | | | Fournir un équipement identitaire au bénévole (vêtement) | Juin. 21 | Passer à l'antenne Dans la presse A la télé | Chaque club sera identifié au moins une fois par an | Durée de la couverture médiatique et nombre d'article de presse | Directeur Cadres techniques bénévoles |
| | | | | | Développer la communication envers leur discipline et structure | Sept21 à 24. | Nombre de personnes formées au monitorat qui passe le CQP | 1 formation | Nombre de CQP reçu | Directeur Cadres techniques bénévoles |
| | | | | | Maintenir, diversifier et accentuer les formations de moniteurs pour avoir de la main d'œuvre dans les structures | Oct. 21 | | | | |

| Gén. | Interm. | opé. | Les actions | Echéancier | Critères d'évaluation | Seuil | Outils d'évaluation | Acteurs |
|---|---------------------|---|---|------------|---|---|--|---|
| Développer les actions de la base nautique de Picquigny | Diversifier l'offre | Répondre à la demande des clients. (moyens humains) | Employer une personne en contrat d'apprentissage | Sept. 21 | Diplômes des candidats Niveau du moniteur pour se présenter au CQP | Au moins une personne en contrat d'apprentissage | Nombre de candidatures Nombre d'embauches Nombre de moniteurs diplômés Nombre de candidats au service civique | Directeur CA Membres |
| | | | Prévoir le calendrier des embauches | Févr. 22 | | Au moins 3 saisonniers en juillet | | |
| | | | Former les moniteurs au CQP | Juin. 21 | | Au moins 1 saisonnier en aout | | |
| | | | Prévoir l'accueil de volontaires en service civique | Févr. 22 | | Au moins 3 volontaires en service civique | | |
| | | | Prévoir une personne en gestion administrative et communication | Avr. 21 | | Au moins une personne en gestion administrative | | |
| | | Proposer une offre aux habitants de la communauté de commune Nièvre et Somme. | Réaliser une enquête de territoire | Janv. 21 | La participation à l'enquête (trottoir et numérique) | Avoir un retour d'au moins 5% de la population (1 400 hab) | Le nombre de retour d'enquête | Directeur Président |
| | | | Proposer un partenariat avec la CCNS | Janv. 21 | | | | |
| | | | Améliorer le système de réservation en ligne | Avr. 21 | Le retour des élus de la CCNS Proposer plus de dates en ligne La possibilité d'achat d'équipement | Obtenir 20% de subvention sur le budget dédié Augmenter les réservations en lignes | Le montant de subvention obtenu Le nombre de réservation en ligne Le bilan de fréquentation | Salariés Volontaires |
| | | | Mettre en place un accueil correspondant aux attentes du public (Kiosque, aire de pique-nique, barbecue) | Mai. 21 | | | | |
| | | | Accentuer la campagne de communication dans la CCNS (Affichage dans les commerces, réseaux sociaux, création d'un profil Instagram) | Mai. 21 | La fréquence d'affichage et de communication numérique | Au moins une fois par mois en affiche et une fois par semaine sur les réseaux sociaux | Le nombre de visiteurs Le nombre de followers | Directeur Salariés Volontaires |
| | | | Proposer un tarif préférentiel pour les habitants de la CCNS | Juin. 21 | Le coût du ticket par personne | Au moins une réduction par personne de la CCNS | Bilan de fréquentation | Directeur Salariés CCNS (partenaire) |

Voir échéancier des différentes actions en annexe 6

7 Le pilotage stratégique du projet

Ce projet a débuté en janvier 2020 avec la création de l'équipe technique Départementale. Je vais expliquer comment je compte mettre en place et piloter les actions.

Partie fédérale

A partir du bilan 2017-2020 et en me rapportant au texte de référence des missions du CDCK80 en annexe 7, il m'est possible de créer une équipe technique départementale (ETD).

Les résultats de l'enquête réalisée auprès des clubs en mars 2020 me confortent dans l'idée de faire appel aux cadres diplômés des structures existantes. Après en avoir exposé les avantages et inconvénients en réunion de conseil d'administration le 16 septembre 2020, le projet a été validé. J'ai donc créé l'équipe technique départementale en janvier 2021.

Celle-ci sera composée des techniciens sportifs pour la mise en œuvre d'un projet sportif territorial fédéral. Elle est placée sous la responsabilité de l'agent de développement du CDCK80. Cependant les membres salariés de l'ETD restent sous l'autorité des présidents. (es) des structures qui les emploient. L'ETD a pour mission de préparer et de mettre en œuvre un programme d'actions dans le cadre des objectifs de promotion, de développement, d'accession et de formation définis entre les clubs, le Comité départemental, le Comité Régional et les directives techniques nationales.

Cette équipe départementale aura en charge la réalisation des actions fédérales tels que les stages jeunes, les stages de formation pagaie couleur, formations de cadres fédéraux etc. Cette nouvelle organisation me permettra de consacrer davantage de temps pour gérer la base nautique. Au niveau financier, je vais pouvoir m'appuyer sur les différents appels à projets que je constitue pour réaliser ces actions.

Base Nautique

Dans un même temps, j'ai identifié une augmentation de la fréquentation de la base nautique pour les randonnées en canoë. Cette tendance est liée à la crise sanitaire et aux besoins des habitants d'avoir accès à des loisirs proche de chez eux.

Le diagnostic de territoire que j'ai réalisé de novembre 2020 à février 2021 m'a permis de constater que ce ne sont pas les habitants de la Communauté de Commune Nièvre et Somme qui profitaient de nos services. J'ai donc décidé de réaliser une enquête à destination de ce public cible.

Cette enquête possède plusieurs objectifs, dans premier temps, évaluer le degré de popularité que possède la base nautique de la Catiche de Picquigny auprès des habitants de la CCNS. Dans un second temps, de se soucier de l'avis des habitants et de leurs critiques afin d'apporter une amélioration de la qualité des prestations proposées et de mieux répondre à leurs attentes et besoins. Elle a aussi permis de mesurer les niveaux de satisfaction des usagers et de leur famille vis-à-vis des services rendus mais aussi de nous apercevoir qu'un bon nombre de personnes n'ont pas connaissance de l'existence de notre structure.

Ces enquêtes ont permis de dégager des actions d'amélioration, qui permettent la mise en place d'un plan d'action et de communication à un large public.

J'ai déjà anticipé cela avec l'accueil de :

- trois personnes volontaires en service civique, qui vont m'accompagner et m'aider dans la mise en œuvre de ce plan d'action,
- une stagiaire en formation étudiante en L3 tourisme pour quatre mois. Elle connaît la structure car elle a réalisé son service civique l'an passé à la base nautique. Cette personne sera employée en août et septembre afin de me permettre d'encadrer les séances. En effet, à ce jour, je n'ai pas de candidats au poste d'animateur canoë-kayak de la base nautique pour cette saison, (cf annexe 8 les financements des projets).

Le projet ici présenté a commencé en janvier 2020 avec la création de l'équipe technique Départementale. Je vais vous présenter comment je compte mettre en place et piloter les actions.

Au niveau des ressources humaines :

J'ai mis en place :

- des temps de concertation en présentiel et distancié avec un binôme constitué d'un élu et d'un salarié, par club, pour réaliser mon enquête,
- des temps de réunion avec les salariés des structures pour présenter l'idée,
- la communication au travers de courriels pour tenir compte de l'évolution de la crise sanitaire dans notre sport aux structures fédérales.

Ces rassemblements ont permis de créer une dynamique de groupe pour l'organisation collective et de travailler sur les plannings d'intervention de chacun (plan d'action).

J'ai accompagné les premiers pas de l'ETD (suivi de budget, planning du stage, adresses d'hébergements etc).

L'organisation des temps de stage en 2021 est déjà programmée, il reste donc à :

- piloter la mise en œuvre de tous les stages jusque 2024,
- travailler les contenus et processus de formation AMFPC (comme prévu dans l'échéancier).

Je prévois en septembre de chaque année, un temps de travail pour dynamiser l'équipe et identifier les acteurs selon les stages proposés

Au niveau du budget :

J'ai prévu la budgétisation des actions et des mises à disposition des cadres techniques.

J'ai fait une réponse aux appels à projets pour solliciter une subvention d'aide à la réalisation des actions :

- le contrat d'objectif avec le département,
- le sport et solidarité avec le département,
- le sport et handicap avec le département,
- le plan sportif fédéral avec le CRCK.



Partie communication :

J'ai réalisé une charte graphique pour créer une identité collective fédérale.

Je fais valider les décisions avec le CA et je suis en communication régulière avec le Président par courriel, téléphone au moins une fois par semaine et en présentiel au moins tous les quinze jours.

Je mets régulièrement à jour les informations relatives au protocole sanitaire de la FFCK sur le site internet du comité que je diffuse par Facebook et courriel.

Je formalise des temps de réunions réguliers avec l'Equipe Technique Départementale

Je prévois des rendez-vous mensuels avec la radio France Bleue Picardie afin de présenter nos structures, disciplines et manifestations sur plusieurs années.

Je prévois de créer un fichier fédéral pour l'envoi de courriel par groupes (emailing).

Pilotage de la dynamique partenariale :

Je suis présent aux réunions régulières avec les différents partenaires, par téléphone et en visio.

Je réalise les bilans pour valider les subventions passées.

Je propose des actions avec nos partenaires :

- finale jeunes à Picquigny avec le CRCK,
- présence aux actions de promotion du sport avec le conseil départemental,
- présence aux actions de promotion du sport et handicap avec le conseil départemental...



Au niveau des ressources humaines :

J'ai contacté :

- le service technique pour installer une ligne téléphonique fixe dans la base,
- par courrier le Président de la CCNS pour proposer un partenariat et une aide financier pour le projet,

J'ai prévu :

- une fiche de poste pour les futurs employés,
- une fiche d'entretien d'embauche,
- une embauche de volontaire en service civique en nombre suffisant.

J'ai réalisé une journée d'accueil et de présentation avec l'équipe de la base nautique.

Au niveau du budget :

J'ai anticipé la budgétisation :

- de la communication (commande de téléphone, ordinateur, affichages),
- d'un nouvel accueil pour m'adapter au covid (kiosque, table de pique-nique, barbecue)
- de l'achat de matériel de navigation (petits raftings équipés) pour les familles,
- d'achat de combinaisons pour l'accueil du public,
- de l'achat de téléphones portables pour les cadres.

Partie communication :

J'ai fait valider les décisions avec le CA et je suis en communication régulière avec le Président.

J'ai validé la création d'un compte Instagram pour la base nautique et d'affichages dans les commerces de la CCNS.

J'ai réalisé une charte graphique pour créer une identité collective.

J'organise la mise à jour :

- du site internet relatif aux sorties autorisées ou non lors de la crise sanitaire,
- des plannings prévisionnels et réajustements selon les réservations.

Je prévois des temps de réunions réguliers avec l'équipe de la base nautique.

Pilotage de la dynamique partenarial :

J'ai créé un nouveau partenariat avec la CCNS pour développer la pratique sportive pour les habitants.



Au niveau des ressources humaines :

L'organisation des plannings des actions fédérales et de la base nautique me permet d'anticiper et d'agencer mon emploi du temps tout en étant certain de la mise en œuvre des actions.

J'ai embauché d'une stagiaire sur 4 mois qui sera employée ensuite en CDD de deux mois pour m'accompagner sur les parties administratives (mise en place des ventes en lignes des activités, gestion des sites internet, accueils clients).

J'ai identifié un besoin d'emploi d'une personne en contrat d'apprentissage. Cela me permettra :

- d'être à la fois disponible sur la base nautique et sur une action fédérale, notamment lorsque les plannings se chevauchent,
- de prévoir les congés des employés.

Au niveau du budget :

Le fait de lier les différents partenaires me permet d'avoir une vision globale sur le budget et pouvoir les anticiper sans faire de doublon. Par exemple, les petits raftings de la base nautique seront utilisés pour les regroupements jeunes, les stages en eaux vives.

Le kiosque d'accueil du public pourra être utilisé comme buvette pour les compétitions.

Partie communication :

J'ai programmé l'achat :

- d'un ordinateur pour faire face aux nouvelles méthodes de communication (visio) et accéder rapidement aux réseaux sociaux,
- de tablettes tactiles et répéteur wifi pour les inscriptions des clients sur nos activités.

Je développe la communication externe pour renforcer le rayonnement de l'association en générale.

Pilotage de la dynamique partenariale :

Je reste en contact avec mes partenaires via les courriels et le téléphone, pour être au courant des appels à projets à venir, des actions possibles à réaliser en commun :

- randonnées nautiques avec la DRAJES,
- sport tourisme et handicap avec le Conseil départemental de la Somme,
- journées Olympiques avec le CDOS et l'USEP,
- « Samarienne » avec le conseil départemental.

8 Conclusion

Le projet développé pendant mon année de formation m'a permis de porter un autre regard sur ma fonction et les structures fédérales qui cadrent mon action professionnelle. J'ai pris du recul pour avoir une vision globale de la structure, je me suis mis à la place des bénévoles élus, des cadres des autres associations pour mieux comprendre comment les intégrer dans mes missions de conseiller technique fédéral.

Cette prise de hauteur m'a donné, le temps d'une olympiade, l'opportunité d'imaginer et de proposer une autre structuration du comité.

En début de formation mon questionnement était fort par rapport à la cohésion que pouvaient avoir les structures entre elles et à ma vraie capacité de pouvoir réaliser mes missions fédérales de cadre technique. Mon année de formation et les différents diagnostics m'ont permis de disséquer les fonctionnements, d'avoir une approche plus précise et de trouver des leviers me permettant d'améliorer mon travail.

Aujourd'hui je suis capable de gérer les ressources humaines de mon association tout en respectant ses ressources financières. Je propose à mes instances un plan de développement basé sur la mutualisation des compétences, dans le but d'une promotion efficace de notre sport et d'un accès facilité pour les futurs adhérents ou clients.

En introduisant dans la réflexion les valeurs d'éducation populaire de coopération et de contribution, je suis en capacité d'optimiser le fonctionnement du CDCK80.

Enfin, je souhaite que ce travail stabilise le fonctionnement du comité :

[le développement du canoë-kayak dans le département de la Somme.](#)

Et proposer mes services à la fédération et au CRCK pour former les futurs cadres (BPJEPS, CQP) et augmenter le nombre de licenciés dans toutes les structures et toutes les disciplines du département.

“Le champion tire les leçons du passé, concrétise le présent, pense le futur.”

« Luis Fernandez »

Annexes

Club Kayak de Mer et de Va'a Baie des Phoques
Quai Jeanne d'Arc - 80230 Saint-Valery-Sur-Somme
Tél : 03 22 60 08 44
E-mail : kayakbaiphoq@hotmail.com
Site internet : <http://www.kayak-somme.com>
Activités : Initiation et découverte du canoë et du kayak, SUP et de la pirogue en mer sur trois milieux : eau plate, eau vive et mer

Club de la Baie de Somme Canoë-Kayak
Base nautique de St Firmin les Crotoy
Tél : 06 88 89 25 79
E-mail : baiecdesomme Canoekayak@hotmail.fr
Activités : Initiation et découverte du canoë, du kayak et de la pirogue en mer

Chès Barboteux d'Amiens
Île Sainte Aragonne - Écluse de Montières - 80000 Amiens
Tél : 03 22 44 40 57
E-mail : monpetitpapa@yahoo.fr
Activités : Initiation et découverte du canoë et du kayak, SUP
Sur trois milieux : eau plate, eau vive et mer

Club nautique de Rivery
13, Impasse Motte - 80136 Rivery
Tél : 03 22 91 63 75
E-mail : clubnautiquerivery@gmail.com
Site internet : <http://www.hortillonages-canoë.com>
Activités : Initiation et découverte du canoë et du kayak
Sur trois milieux : eau plate, eau vive et mer

Association Gamaches Plein Air
Étang Ste Marguerite
Chemin des Meuniers 80220 Gamaches
Tél : 03 22 30 91 65 ou 09 71 55 42 40
E-mail : gpa80@orange.fr
Site internet : <http://www.gamachespleinair.com>
Activités : Initiation et découverte du canoë et du kayak sur plan d'eau de 55 ha

Club de Picquigny Vieille Somme
Tél : 06 77 75 17 94
E-mail : philippevermesch@orange.fr
Site internet : <http://picquigny-ck.jimdo.com>
Activités : Initiation et découverte du canoë, du kayak et du rafting
sur trois milieux : eau plate, eau vive et mer

Base nautique départementale
Tél : 06 29 38 67 73
E-mail : cdck80@neuf.fr
Site internet : <http://www.canoë-somme.com>
Activités : Initiation et découverte du canoë et du kayak et rafting, SUP
Sur deux milieux : eau plate, eau vive

Annexe 1 : la carte des structures du CDCK80

Club des Jeunes de Boves
Tél : 03 22 09 33 13
Site internet : <http://ckcjb.blogspot.com>
Activités : Initiation et découverte du canoë et du kayak
Sur trois milieux : eau plate, eau vive et mer

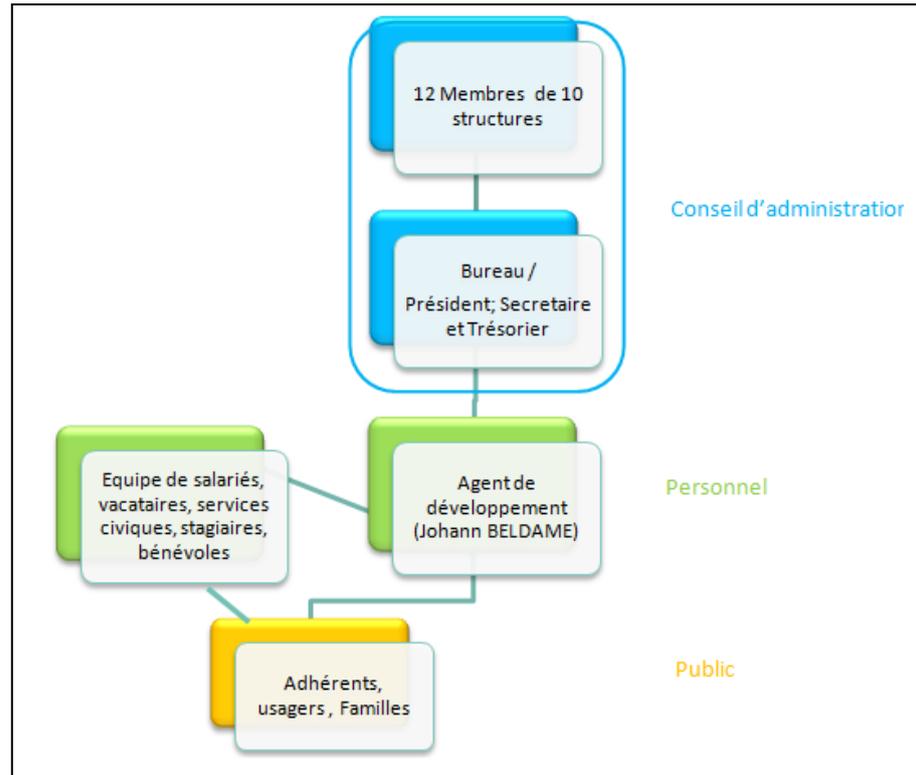
Canoë Kayak Club de Ham
Base nautique d'Estouilly rue du Moulin - 80400 Ham
Tél : 06 38 02 85 90
E-mail : canoekayakclubdeham@gmail.com
Site internet : www.canoekayakclubdeham.com
Activités : Initiation et découverte du canoë et du kayak, SUP
Sur trois milieux : eau plate, eau vive et mer

Loeuilly canoë-kayak
Rue du Marais - 80160 Loeuilly
Tél : 03 22 38 22 58
E-mail : basenautique.loeuilly@gmail.com
Site internet : www.loeuilly-canoekayak.com
Activités : Initiation et découverte du canoë et du kayak, SUP
Sur trois milieux : eau plate, eau vive et mer

Les structures du CDCK 80

Carte créée dans le cadre de mes fonctions pour illustrer la brochure du CDCK80, tirée en 5 000 exemplaires

Annexe 2 : organigramme du comité départemental de canoë kayak de la Somme



| CHARGES | 2019 | 2020 | Prévisionnel 2021 |
|--|------------------|------------------|----------------------|
| CHARGES D'EXPLOITATION : | | | |
| Achats d'approvisionnement | 3 489 € | 1 375 € | 3 300 € |
| Matériel équipement | 2 379 € | 429 € | 2 000 € |
| Fournitures, entretien, petit équipement | 633 € | 798 € | 1 000 € |
| Autres Trophées, médailles... | 122 € | 60 € | 100 € |
| Fournitures administratives | 355 € | 88 € | 200 € |
| Services extérieurs | 35 807 € | 14 819 € | 28 790 € |
| Locations bassins, installations | 3 471 € | 0 € | 2 000 € |
| Frais Formation | 80 € | 4 030 € | 6 000 € |
| Entretien réparation voiture | 1 039 € | 1 242 € | 1 500 € |
| Assurances | 1 121 € | 1 104 € | 1 150 € |
| Multirisques | 977 € | 1 000 € | 1 050 € |
| sous-traitance generale | 12 943 € | 754 € | 6 000 € |
| Personnel détaché ou prêté à l'assoc. | 1 652 € | 397 € | 1 000 € |
| Communication | 973 € | 1 164 € | 1 000 € |
| Dons | | | |
| Transport / Sanef | 461 € | 7 € | 300 € |
| Carburant | 2 740 € | 1 429 € | 2 000 € |
| Restauration | 2 674 € | 632 € | 1 500 € |
| Frais postaux et de télécom | 1 003 € | 1 018 € | 1 050 € |
| Frais bancaires | 259 € | 241 € | 240 € |
| Participations diverses | 6 189 € | 651 € | 3 000 € |
| Cotisations | 225 € | 1 150 € | 1 000 € |
| Impôts et taxes | 658 € | -171 € | 500 € |
| Part employeurs formation prof. | 658 € | -171 € | 500 € |
| Rénumération du personnel | 47 001 € | 48 463 € | 56 100 € |
| Salaires bruts | 34 091 € | 36 406 € | 40 000 € |
| Charges Sociales | 12 234 € | 11 413 € | 14 000 € |
| Autres charges de gestion courante | 600 € | 0 € | 0 € |
| Service Civique | | 538 € | 2 000 € |
| Medecine du travail | 76 € | 106 € | 100 € |
| Charges div.de gestion courante | 2 080 € | 100 € | 100 € |
| Sub versées par l'asso | 2 010 € | 100 € | |
| Cotisations liées vies statutaire | 70 € | | 100 € |
| Intérêts financiers | | | |
| Charges exceptionnelles | 1 078 € | 963 € | 0 € |
| Charges exceptionnelles | 1 078 € | | |
| charges exercices antérieurs | | 963 € | |
| Autres charges exceptionnelles | | | |
| Dotations aux amortissements | 15 676 € | 15 449 € | 10 600 € |
| Dotations aux amort. & provis | 1 034 € | 239 € | 100 € |
| Dotations aux amort. & mat | 5 966 € | 6 629 € | 4 000 € |
| Dotations aux amort. bateaux | 8 676 € | 8 581 € | 6 500 € |
| Dot. aux dépréciations de stocks | | | |
| TOTAL DES CHARGES : | 105 789 € | 80 998 € | 99 390 € |
| EXCEDENT | | 28 551 € | |
| TOTAL GENERAL: | 99 234 € | 109 549 € | |

| PRODUITS | 2019 | 2020 | Prévisionnel 2021 |
|---|------------------|------------------|----------------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION : | | | |
| Produits des activités | 76 722 € | 48 202 € | 67 110 € |
| Prestations de services | 2 224 € | 6 256 € | 3 500 € |
| Prestations Canoë - Rafting | 66 975 € | 33 966 € | 55 000 € |
| Produits des activités annexes | 5 315 € | 4 415 € | 5 110 € |
| Locations diverses | 1 630 € | 2 735 € | 2 000 € |
| autres produits des activités annexes | 579 € | 830 € | 1 500 € |
| Subventions d'exploitation | 19 856 € | 25 500 € | 22 000 € |
| PSF | 8 456 € | 10 000 € | 10 000 € |
| CD 80 sport | 7 500 € | 6 000 € | 7 500 € |
| CD 80 aide base nautique | 3 900 € | 8 000 € | 4 500 € |
| DRJSCS sport de nature | | 1 500 € | 2 000 € |
| Autres produits | 379 € | 27 € | 10 000 € |
| Cotisations | 379 € | 27 € | 400 € |
| Divers | | | |
| AIDE FORMATION | | | 9 600 € |
| Produits financiers | 277 € | 280 € | 280 € |
| Produits exceptionnelles | 2 000 € | 32 093 € | 0 € |
| Produits sur ex ant. C Obj 2018 et 2019 | 330 € | 30 000 € | 0 € |
| Produits sur ex ant Sport Hand 2019 | | 2 000 € | |
| Produits exceptionnels | 1 670 € | 93 € | 0 € |
| Produits cessions elements d'actifs | | | |
| Transfert de charges | | 3 447 € | 0 € |
| Transfert de charges - ASP | | 3 447 € | 0 € |
| Participation frais d'organisation | | | |
| TOTAL DES PRODUITS : | 99 234 € | 109 549 € | 99 390 € |
| DEFICIT | -6 555 | | |
| TOTAL GENERAL | 105 789 € | | |

Annexe 3 : Compte de résultats du CDCK80

Annexe 4 : enquête vers la CCNS

Voici le lien : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdvXYozhwxVvb7v0nIYNUSZ2j3Rc-7MKcmhYELqmZQpSvu_eQ/viewform



Comité départemental de Canoë Kayak - Base nautique de Picquigny

Enquête auprès de la population de la Communauté de Communes Nièvre et Somme

Suite à la crise sanitaire sans précédent, l'équipe de la base nautique de Picquigny souhaite mettre en place un projet de développement de ses activités pour les habitants de la Communauté de Communes Nièvre et Somme.

L'idée de lancer une enquête a été proposée pour recenser vos envies et pouvoir mettre en place des actions en fonction de vos attentes.

Afin de mieux cerner vos intérêts et de répondre à vos attentes, merci de prendre quelques minutes pour répondre à ces différentes questions.

Suivant

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google. [Signaler un cas d'utilisation abusive](#) - [Conditions d'utilisation](#) - [Règles de confidentialité](#)

Enquête :

Club :

date

Il me semble important de présenter l'enquête afin que les clubs ne se sentent pas investis. Il faut cadrer l'entretien, expliquer que ce qui en ressortira ne sera pas divulgué ou diffusé, cela ne servira que pour mon étude.

- Pouvez-vous vous présenter (parcours dans le milieu associatif et canoë-kayak ; rôle dans la structure)
- Pouvez-vous présenter votre structure (historique, actions principales fédérales, actions de base nautique)
- Avez-vous rédigé un projet du club sur une Olympiade ? si oui ses grandes lignes.
- Quelles sont les disciplines principales du club. Lister en ordre d'importance.
- Avez-vous d'autres activités ?

| | | | |
|---------------|-----|-------------|---------------|
| Environnement | VTT | orientation | course à pied |
| Natation | | | |
- Autre :
- Quelle tranche d'âge avez-vous le plus au club :
- Pour quelle tranche d'âge avez-vous le plus de difficulté à encadrer ?
Si oui, Pour quelles raisons ? Créneaux horaires / matériel / formation ...
- Avez-vous besoin ou non d'augmenter le nombre d'adhérents ?
- Organisez-vous des manifestations ? Lesquelles ?
- Organisez-vous des sessions de formation pagaises couleures ? Si oui jusque quel niveau ?
Si non pourquoi ?
- Délivrez-vous des diplômes PC ? Jusque quel niveau et pourquoi ?
- Quelle part de votre budget représente les subventions ? Pour qu'elle(s) aide(s) ?
- Estimez-vous avoir suffisamment de matériel ?
- Estimez-vous avoir suffisamment de bénévoles pour organiser vos activités ?
- Trouvez-vous les actions du cdck80 adaptés ? Si non pourquoi !
 - Regroupements jeunes le mercredi
 - Regroupement piscine esquimautage et polo le vendredi soir
 - Stage jeunes multi disciplines en vacances d'avril
 - Stage de formation de cadres (amfpc) aux vacances de toussaint combiné avec un stage jeunes kayak
 - Les formations et examens pagaises bleues eau calme et/ou eaux vives / mer
 - Le prêt de matériel : camions, remorque de canoës équipés
 - La randonnée de 2 jours « bikini » pour le téléthon
 - La réalisation de manifestations de masse « samarienne » « tourisme et handicap » « 100km du val de Somme » ...
 - L'organisation d'animations et compétitions en lien avec le CRCK « challenge jeunes »

- Quelles sont vos contraintes par rapport aux actions du cdck80 ?
- Comment diffusez-vous les informations du comité départemental vers les licenciés ?

Nous vous proposons régulièrement de vous déplacer avec vos adhérents (regroupements...). A la place, préféreriez-vous que l'employé du cdck80 fasse une intervention dans votre structure ?

- Quelles sont vos attentes vis-à-vis du CDCK80 ?
 - thématique spécifique exemple sur l'environnement ... l'orientation...le Stand up paddle ?
 - matériel spécifique exemple les canoës monoplace ou les kayaks descente ?
 - une séance en animation ou un perfectionnement ?
 - une aide sur un point plus précis ?
- Avez-vous autre chose à voir, à ajouter à notre entretien ?

Je vous remercie de votre temps passé et de votre accueil. Je vous tiens informé du retour de dépouillement avec les autres clubs dès que possible pour la suite des actions à mener, probablement sur un travail collectif.

Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite.

Henry FORD « Homme d'affaire industriel (1863-1947)

Annexe 5 : l'enquête auprès des clubs du département

REGLEMENT INTERIEUR DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE CANOE KAYAK
Annexe 1 : Rôles et missions des Comités Régionaux et Départementaux

Le Comité Départemental représente la Fédération Française de Canoë Kayak au niveau départemental

| | |
|--|--|
| Adhésion/Affiliation | Le Comité Départemental renseigne la base de données fédérale. Il incite à la création de clubs et aide ceux déjà affiliés à se développer. Il fait appliquer les règles relatives à la délivrance des titres fédéraux d'adhésion et de participation. Toutes les structures affiliées, agréés, conventionnées sont adhérentes du Comité Départemental. Il présente au siège fédéral son avis sur la candidature des associations qui demandent leur affiliation. Il suit les agréments et est tenu d'avoir une attention particulière envers les nouveaux membres agréés. Il veille à la mise en œuvre des conventions conclues sur son territoire. |
| Représentativité | Le Président du Comité Départemental est membre de droit du Comité Régional. L'Assemblée Générale du Comité Départemental est composée des représentants des structures affiliées, agréés, conventionnées, en fonction des trois collèges. |
| Relations avec les Partenaires | Le Comité Départemental a pour partenaires privilégiés les instances départementales et notamment le Conseil Général, le CDOS, les structures déconcentrées de l'Etat (Jeunesse, Sports et Vie Associative ; Environnement et Développement Durable, Tourisme...). Les autres relations (municipalités, EPCI, Conseil Régional...) doivent obligatoirement s'effectuer sous couvert des structures concernées. |
| Réglementation / Législation | Tous les projets d'arrêté, de réglementation divers en matière d'accès à l'eau doivent recevoir l'aval du siège fédéral avant signature. Le Comité Départemental informe le siège et ses structures affiliées, agréées et conventionnées des arrêtés et des accords publiés. |
| Relations avec les Conseillers Techniques | Les cadres départementaux font partie de l'Equipe Technique Régionale. Le Comité Départemental peut solliciter l'Equipe Technique Régionale pour la mise en œuvre de son projet. |
| Calendrier | Le Comité Départemental propose et harmonise son calendrier avec celui du Comité Régional. L'A.G. du Comité Départemental se déroule avant celle du Comité Régional dans des plages définies au plan national |
| Formation des Praticquants | Le Comité Départemental contrôle la qualité de l'enseignement sur son territoire. Il se charge de mettre en place des animations spécifiques pour les catégories de pratiquants non pris en compte par le Comité Régional (jeunes - adultes - familles) sous forme de rencontres interclubs. Le Comité Départemental, en relation avec le Comité Régional, organise et veille à la mise en œuvre des tests d'évaluations de niveaux de pratique. |
| Formation des Cadres | Le Comité Départemental a la responsabilité de la formation et de l'évaluation des initiateurs et des entraîneurs-assistants en relation avec le Comité Régional. Ses formations et ses formateurs sont agréés par la commission régionale Enseignement. |
| Animation sportive | Le Comité Départemental gère ses animations dans le respect de la déontologie sportive et des règles fédérales de sécurité. Il délivre des titres de Champions Départementaux. |
| Equipement et patrimoine nautique | Le Comité Départemental a pour mission d'impulser la création et la mise en œuvre de Plans Départementaux de Randonnée Nautique en respectant les lignes directrices nationales. Il conduit des actions en ce qui concerne la protection de la nature et de l'environnement. Il participe aux C.D.E.S.I., aux S.A.G.E., aux contrats de rivières et à l'entretien des rivières. |
| Projet de Développement | Le Comité Départemental peut établir son propre projet, en déclinaison du Projet National et Régional. |

Annexe 8 : Financement des projets

Tableau de présentation des appels à projets mis en place par le cdck80 et les enveloppes correspondantes en 2019 :

| Appels à Projets | Objet / période | Budget global | aide demandée | Aide reçue |
|--|---|----------------|------------------|------------------|
| PSF formation + contrat d'objectifs | Formation de futurs cadres de clubs. CQP ; AMFPC ... Lors des vacances de Toussaint pour les Amfpc avec 1 week-end. En février mars pour les CQP. | 7 117€ | 2 000€ 1 000€ | 2 000€ 2 000€ |
| PSF Animation jeunes + contrat d'objectifs | Animation jeunes : Animation pour les jeunes payeurs : challenges, stages, déplacement finale jeune, ... : Quelques mercredis après-midi et/ou samedi en journée. Une semaine de stage en vacances de toussaint et Pâques. | 19 191€ | 2 000€ 8 000€ | 2 000€ 2 856€ |
| PSF formation + contrat d'objectif | Formations pagaies couleurs de la verte à la bleue dans les trois milieux de pratique. Quelques soirées en semaine, des mercredis après midi et samedi dimanche journée. | 7 671€ | 2 000€ 3 000€ | 2 000€ 1 500€ |
| Appel à projet handisport | Handisport : avec le CDH80 et conseil départemental. 3 jours en avril et quelques sorties entre mars et octobre en semaine et/ou week-end. Tarification réduite sur la base de Picquigny. Pour le public extérieur en situation d'handicap. | 8 383€ | 2 000€ | 1 000€ |
| Appel à projet sport et solidarité | Sport et solidarité : Accueil de public en difficulté (ici une UP2A : unité pédagogique d'enseignement pour les allophones) environs 11 séances les mercredis après-midi sur la base de Picquigny. | 5 263€ | 2 000€ | 1 000€ |
| Le PSF Lancement Pagaie Fit/Pagaie santé | Pagaie Fit/Pagaie santé : Faire connaître et démocratiser le canoë kayak dans un but de bien-être. Toute action visant à développer la pagaie santé à destination de personnes atteintes d'affection de longue durée. Toute action visant à développer la pratique en faveur des publics en situation de handicaps physiques et/ou mentaux. Cela concerne également l'IME qui réalise 20 séances sur la base de Picquigny. | 5 695€ | 2 000€ | 2 000€ |
| Appel à projet sport de nature | Sport de nature : Réaliser des randonnées sur le département pour la découverte de l'environnement et des sites. Tous les clubs qui ont au moins une randonnée à proposer. / Essentiellement entre mai et octobre pour le grand public. Ce serait de la location sans cadre diplômé | 4 538€ | 2 000€ | 1 500€ |
| Le PSF sentiers nautique | Sentiers nautique : Actions visant à aménager ou réaménager des sites de pratique. Actions de nettoyage des berges et de la rivière Projet de bassin en lien avec bureau d'étude ou encore participer et défendre nos activités lors des réunions avec les instances institutionnelles. Animer des randonnées thématiques. Toute l'année avec nettoyage en septembre. | 5 366€ | 2 000€ | 2 000€ |
| Total | | 63 194€ | 28 000€ | 19 856€ |

Par conséquent, les aides identifiées sont disponibles pour financer les actions avec une prévision d'intervention de l'équipe technique départementale.

Tableau des aides proposées pour le développement de la base nautique vers les habitants de la CCNS en 2021 :

| dépenses | | | |
|--------------------|-----|------------|-------------------|
| matériel | Qtt | Tarif | Total |
| Raft 6 équipé | 2 | 3 920.80 € | 7 841.6 € |
| Chalet bois 3/3 | 1 | 681 € | 681 € |
| 54 Combinaisons | 1 | 2 403 € | 2 403 € |
| ordinateur | 1 | 1 080 € | 1 080 € |
| Tables pique-nique | 2 | 468 € | 936 € |
| barbecue | 1 | 339 € | 339 € |
| Kayak | 4 | 569 € | 2 276 € |
| Téléphone étanche | 1 | 172 | 172 |
| TOTAL | | | 15 728.6 € |

| recettes | |
|---------------------------------------|-------------------|
| CD80 aide à l'acquisition de matériel | 6 291 € |
| CCNS | 3 000 € |
| CDCK80 | 6 438,60 € |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| TOTAL | 15 728.6 € |

Plan de trésorerie de l'embauche d'une nouvelle personne en contrat d'apprentissage :

| POUR LES 18 ANS-20ANS | 654€ NET POUR L'APPRENTI | | POUR LA PREMIERE ANNEE | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------|---------------------------|-------------------|------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|--------------------|--|--|--|--|--|--|--|
| PLAN DE TRESORERIE | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE | JANVIER | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET | AOÛT | TOTAL | | | | | | | | |
| Salaire net | 654,00 € | 654,00 € | 654,00 € | 654,00 € | 654,00 € | 654,00 € | 654,00 € | 654,00 € | 654,00 € | 654,00 € | 654,00 € | 654,00 € | 654,00 € | 7 848,00 € | | | | | | | |
| cout de formation (repas) | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 420,00 € | | | | | | | |
| Aide Etat | 666,67 € | 666,67 € | 666,67 € | 666,67 € | 666,67 € | 666,67 € | 666,67 € | 666,67 € | 666,67 € | 666,67 € | 666,67 € | 666,67 € | 666,67 € | 8 000,00 € | | | | | | | |
| vente | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 175,00 € | 250,00 € | 612,00 € | 5 400,00 € | 3 600,00 € | 10 037,00 € | | | | | | | | |
| TOTAL SALAIRE MENSUEL A PAYER | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | | | | | | | | |
| Coût moyen de formation | 22,33 € | 22,33 € | 22,33 € | 22,33 € | 22,33 € | 22,33 € | 22,33 € | 22,33 € | 22,33 € | 22,33 € | 22,33 € | 22,40 € | 22,33 € | 268,03 € | | | | | | | |
| TOTAL SALAIRE+FORMATION | 689,00 € | 689,00 € | 689,00 € | 689,00 € | 689,00 € | 689,00 € | 689,00 € | 689,00 € | 689,00 € | 689,00 € | 689,00 € | 689,00 € | 689,00 € | 8 268,00 € | | | | | | | |
| TOTAL SALAIRE - VENTES | 22,33 € | 22,33 € | 22,33 € | 22,33 € | 22,33 € | 22,33 € | 22,33 € | 22,33 € | 152,67 € | 227,67 € | 589,67 € | 5 377,60 € | 3 577,67 € | 9 768,97 € | | | | | | | |
| POUR LES 18-20 ANS | 776€ NET POUR L' APPRENTI | | POUR LA DEUXIEME ANNEE | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| PLAN DE TRESORERIE | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE | JANVIER | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET | AOÛT | TOTAL | | | | | | | | |
| Salaire net | 776,00 | 776,00 | 776,00 | 776,00 | 776,00 | 776,00 | 776,00 | 776,00 | 776,00 | 776,00 | 776,00 | 776,00 | 776,00 | 9312,00 | | | | | | | |
| cout de formation (repas) | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 420,00 € | | | | | | | |
| Aide Etat | 166,67 € | 166,67 € | 166,67 € | 166,67 € | 166,67 € | 166,67 € | 166,67 € | 166,67 € | 166,67 € | 166,67 € | 166,67 € | 166,67 € | 166,67 € | 2 000,04 € | | | | | | | |
| vente | 195,00 € | 175,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 150,00 € | 195,00 € | 280,00 € | 721,00 € | 5 800,00 € | 3 750,00 € | 11 266,00 € | | | | | | | | |
| TOTAL SALAIRE MENSUEL A PAYER | 609,33 € | 609,33 € | 609,33 € | 609,33 € | 609,33 € | 609,33 € | 609,33 € | 609,33 € | 609,33 € | 609,33 € | 609,33 € | 609,33 € | 609,33 € | 7 311,96 € | | | | | | | |
| Coût moyen de formation | 644,33 € | 644,33 € | 644,33 € | 644,33 € | 644,33 € | 644,33 € | 644,33 € | 644,33 € | 644,33 € | 644,33 € | 644,33 € | 644,33 € | 644,33 € | 7 731,96 € | | | | | | | |
| TOTAL SALAIRE+FORMATION | 811,00 € | 811,00 € | 811,00 € | 811,00 € | 811,00 € | 811,00 € | 811,00 € | 811,00 € | 811,00 € | 811,00 € | 811,00 € | 811,00 € | 811,00 € | 9 732,00 € | | | | | | | |
| TOTAL SALAIRE - VENTES | 449,33 € | 469,33 € | 644,33 € | 644,33 € | 644,33 € | 644,33 € | 494,33 € | 449,33 € | 364,33 € | 76,67 € | 5 155,67 € | 3 105,67 € | 3 534,04 € | | | | | | | | |
| POUR LES 21-25 ANS | 806€ NET POUR L'APPRENTI | | POUR LA PREMIERE ANNEE | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| PLAN DE TRESORERIE | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE | JANVIER | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET | AOÛT | TOTAL | | | | | | | | |
| Salaire net | 806 € | 806 € | 806 € | 806 € | 806 € | 806 € | 806 € | 806 € | 806 € | 806 € | 806 € | 806 € | 806 € | 9 672 € | | | | | | | |
| cout de formation (repas) | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 420 € | | | | | | | |
| Aide Etat | 666,67 € | 666,67 € | 666,67 € | 666,67 € | 666,67 € | 666,67 € | 666,67 € | 666,67 € | 666,67 € | 666,67 € | 666,67 € | 666,67 € | 666,67 € | 8 000 € | | | | | | | |
| vente | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 175,00 € | 250,00 € | 612,00 € | 5 400,00 € | 3 600,00 € | 10 037,00 € | | | | | | | | |
| TOTAL SALAIRE MENSUEL A PAYER | 139,33 € | 139,33 € | 139,33 € | 139,33 € | 139,33 € | 139,33 € | 139,33 € | 139,33 € | 139,33 € | 139,33 € | 139,33 € | 139,33 € | 139,33 € | 1 115 € | | | | | | | |
| Coût moyen de formation | 174 € | 174 € | 174 € | 174 € | 174 € | 174 € | 174 € | 174 € | 174 € | 174 € | 174 € | 174 € | 174 € | 1 395 € | | | | | | | |
| TOTAL SALAIRE+FORMATION | 841,00 € | 841,00 € | 841,00 € | 841,00 € | 841,00 € | 841,00 € | 841,00 € | 841,00 € | 841,00 € | 841,00 € | 841,00 € | 841,00 € | 841,00 € | 10 092,00 € | | | | | | | |
| TOTAL SALAIRE - VENTES | 174,33 € | 174,33 € | 174,33 € | 174,33 € | 174,33 € | 174,33 € | 174,33 € | 0,67 € | 75,67 € | 437,67 € | 5 225,67 € | 3 425,67 € | 7 945,04 € | | | | | | | | |
| POUR LES 21-25ans | 928€ NET POUR L' APPRENTI | | POUR LA DEUXIEME ANNEE | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| PLAN DE TRESORERIE | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE | JANVIER | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET | AOÛT | TOTAL | | | | | | | | |
| Salaire net | 928,00 € | 928,00 € | 928,00 € | 928,00 € | 928,00 € | 928,00 € | 928,00 € | 928,00 € | 928,00 € | 928,00 € | 928,00 € | 928,00 € | 928,00 € | 11 136,00 € | | | | | | | |
| cout de formation (repas) | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | 35,00 € | | | | | | | | |
| Aide Etat | 166,67 € | 166,67 € | 166,67 € | 166,67 € | 166,67 € | 166,67 € | 166,67 € | 166,67 € | 166,67 € | 166,67 € | 166,67 € | 166,67 € | 166,67 € | 2 000,04 € | | | | | | | |
| vente | 195,00 € | 175,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 150,00 € | 195,00 € | 280,00 € | 721,00 € | 5 800,00 € | 3 750,00 € | 11 266,00 € | | | | | | | | |
| TOTAL SALAIRE MENSUEL A PAYER | 761,33 € | 761,33 € | 761,33 € | 761,33 € | 761,33 € | 761,33 € | 761,33 € | 761,33 € | 761,33 € | 761,33 € | 761,33 € | 761,33 € | 761,33 € | 9 135,96 € | | | | | | | |
| Coût moyen de formation | 796 € | 796 € | 796 € | 796 € | 796 € | 796 € | 796 € | 796 € | 796 € | 796 € | 796 € | 796 € | 796 € | 9 555,96 € | | | | | | | |
| TOTAL SALAIRE+FORMATION | 1 557,66 € | 1 557,66 € | 1 557,66 € | 1 557,66 € | 1 557,66 € | 1 557,66 € | 1 557,66 € | 1 557,66 € | 1 557,66 € | 1 557,66 € | 1 557,66 € | 1 557,66 € | 1 557,66 € | 18 691,92 € | | | | | | | |
| TOTAL SALAIRE - VENTES | 1 195,99 € | 1 215,99 € | 1 390,99 € | 1 390,99 € | 1 390,99 € | 1 390,99 € | 1 240,99 € | 1 195,99 € | 1 110,99 € | 669,99 € | 4 409,01 € | 2 359,01 € | 5 425,88 € | | | | | | | | |

Ces tableaux démontrent que nous pouvons embaucher une personne en contrat d'apprentissage si elle à moins de 21 ans.

En effet, les aides étants plus conséquentes, il sera plus facile d'équilibrer le budget.

4^{ème} de couverture / un phénomène de société

Les activités physiques et sportives connaissent une croissance spectaculaire. Elles sont aujourd'hui pratiquées par plus de 30 millions de Français dont plus de 5 millions pour le Canoë-Kayak et Disciplines associées. Le ministère des Sports veille à en favoriser l'accès pour tous les citoyens et à les encadrer. C'est dans ce cadre que s'inscrit la politique fédérale de la FFCK.

L'engagement des bénévoles est une source de dynamisme et de responsabilité qu'il convient de saluer et de reconnaître.

Mais les dirigeants doivent disposer d'équipements (en particulier de locaux d'accueil) qui correspondent non seulement aux attentes des pratiquants mais aussi au cadre législatif et réglementaire en vigueur.

De nombreux clubs de la fédération ont déjà été rénovés.

De nombreux projets sont en cours. Il convient de remercier les collectivités territoriales et les dirigeants de ces clubs qui œuvrent ensemble.

Mais il faut étendre ce mouvement.

Nul doute qu'à l'avenir, le référentiel d'obtention du label fédéral sera plus exigeant en matière de développement durable et la qualité des locaux des clubs sera évaluée.

Il faut s'y préparer ensemble.